



Approbation du PD2H 37 2025-2030

📅 Publié le 10 octobre 2025

👤 De Uriopss Centre

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

ARTICLE



INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



Arreté du 07/10/2025 portant approbation du plan départemental de l'habitat et de l'hebergement d'Indre-et-Loire 2025-2030

Le préfet d'Indre-et-Loire, Thomas Campeaux, et la présidente de Touraine, le Département, Nadège Arnault, ont signé le premier Plan départemental de l'habitat et de l'hébergement (PD2H) 2025-2030., le 1er octobre 2025.

Fruit d'un travail conjoint entre l'Etat, le département et les intercommunalités, ce plan constitue une feuille de route commune pour répondre aux défis du logement, renforcer la cohérence des politiques locales et garantir à chacun un logement digne et adapté à ses besoins.

Le PD2H repose sur quatre orientations stratégiques :

- développer une offre diversifiée et abordable de logements et d'hébergements ;
- encourager l'innovation dans la construction, la gestion et l'occupation des logements ;
organiser
 - le développement équilibré des territoires ;
 - renforcer la gouvernance et la coopération entre acteurs.

Un arrêté préfectoral du 07/10/2025 porte approbation du PD2H 37.

Ce dernier est disponible à partir du lien à droite.

Arrêté du 07/10/2025

Recueil des Actes administratifs

Date de publication : 07/10/2025

Auteur de la publication : Prefecture d'Indre-et-Loire et Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Portée géographique : (37) Indre-et-Loire

Uniopss/Uriopss de l'auteur du commentaire : Uriopss Centre

Numéro de fiche
113.78 Ko